

On s'abonne à l'imprimerie
du Gouvernement.

Prix: 12 fr. PAR A
payables par trimestre et
d'avance.

MESSAGER DE TAHITI.

ANNONCE: 1 franc la ligne,
terciale 9 points [pc. rom.]

AU COMPTANT.

Véhicule à l'imprimerie du
Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE.

MARINE.

Le Chef de division, etc.

Ordre:

Conformément à l'ordre du 22 avril 1855, sur l'organisation des tribunaux aux îles de la Société.

Le tribunal criminel est composé comme suit:

MM. Cuvry, chef de bataillon du génie, président;
de Coos, chef du service administratif, juge;
de Chécourt, contrebande colonial, juge;

Brander, négociant, juge assesseur;

Casanova, id.

Hort, id.

Laharrague, id.

de Lavassière, boutefant de vaisseau, juge suppléant;

Lebrun, capitaine d'infanterie, id.

Rosezweig, boutefant de vaisseau, id.

Siegasse, négociant, boutefant suppléant;

Chetton, id.

Bellais, id.

Gebert, id.

Pour les cas d'accusation mixte:

Roura, Tonner, suppléant du district de Mahina, juge assesseur;

Etiota, juge de Papeete, juge assesseur.

M. Pichot, capitaine d'artillerie, respira près le tribunal les fonctions du ministère public.

M. Feutray, juge de paix, conseil de juge d'instruction, et le sieur Trousmach, sergent-major, sellas du greffier.

Le présent ordre sera inséré au *Moniteur officiel* de la colonie et dans la partie officielle du *Messager*.

Papeete, le 23 août 1855.

Le BOUZET.

Par ordre de M. le Chef de division, Gouverneur, en date du 25 août, M. Watson, expéditeur, a été nommé juge suppléant au tribunal de commerce et de première instance en remplacement de M. Pierre Bonneau.

Par ordre de M. le chef de division, Gouverneur, en date du 25 août, M. Cuzot, pharmacien de la marine, a été nommé membre de la chambre des robes en accusation, et en remplacement de M. Bouhamel, aide-commissaire de la marine, partie pour la Nouvelle-Calédonie.

Par un ordre en date du 28 août, le Chef de division a nommé le sieur Tonner, gendarme à cheval du détachement de l'Océanie, brigadier, en remplacement du sieur Toncas, nomme maréchal des logis.

Conformément aux ordres du Chef de division, Gouverneur, M. Bellais, négociant, a été nommé, le 29 août, juge assesseur suppléant au tribunal criminel, en remplacement de M. Botticher.

Conformément aux ordres de M. le Chef de division, Gouverneur, en date du 29 août, le sieur Tonner, brigadier de gendarmerie, a été nommé provisoirement à remplir les fonctions de commissaire de police, à partir du 1 septembre, en remplacement de M. Contreau.

NOUVELLES DIVERSES:

Mercredi, 29 du courant, M. le Gouverneur, Commissaire impérial, a quitté Papeete pour faire sa tournée d'inspection dans les districts de Tahiti. Il est accompagné de MM. le chef de bataillon du génie, le chef du service administratif, le chef du bureau militaire, M. le Gruy-Chauvet, son officier d'ordonnance.

Apprendons également, 3 septembre, que sera par le

jour suivant à Papeete une réunion de l'Assemblée générale

des amis de l'ordre et de la paix, à l'Assemblée générale

réception à l'hôtel du Gouvernement, en raison de l'absence de M. le Commissaire impérial.

Le 27 est arrivé sur notre rade le trois mats en poulard le *Dumont-d'Urville*, capitaine Lemontélie. Ce bâtiment vient de Valparaíso en 36 jours. Il a laissé sur rade la corvette l'*Embarazado*, commandée par M. Griselin, capitaine de frégate, arrivée de France, trois jours avant son départ. Le *Pringy* était à la même époque sur rade de Callao, et probablement la frégate la *Perseverante* envoyée pour remplacer la *Forêt*. On attendait à Valparaíso plusieurs navires de guerre français. Le *Dumont-d'Urville* nous a rapporté des *Montéliers* jusqu'au 1er mai et quelques autres journaux français jusqu'au 15. Nous ne pouvons déigner donner quelques nouvelles françaises à nos lecteurs, nous avons depuis quelque temps déjà, par la voie de Californie, les dates d'Europe jusqu'au 15 mai.

Le 29 sont sorties: le trois mats chilien *Neuquén*, à destination de Valparaíso avec un chargement de lumbre. Le submarien M. *Amédée* est sorti à Huille.

La goélette le *Président*, M. *Alphonse*, venant de San Francisco en 33 jours. Partie avant l'*Horizon*, il a porté par conséquent aucunes nouvelles.

Et le brig pétrolier *Indépendante*, capitaine Sandre, rentré avec une voile d'eau.

Le 31 septembre. Arrivée du trois-mâts américain *Le Sophy*, venant de San Francisco en 31 jours. Il la laisse sur rade la *Vente*, *l'Alcaste*, *l'Eurydice*, *l'Obéti*, le *Monarch* et le *Président*.

La division combinée du Pacifique a détruit l'établissement de Petropavloski, que les Russes auraient abandonné, nous assure-t-on, devant des forces supérieures.

Les nouvelles des succès de la guerre austro-prussienne. Les alliés se sont emparés du manoir Vert et de la batterie des Carrières. De cette position ils dominent les routes qui d'angustaccia dans Sébastopol.

Une flotte est maîtresse de la mer d'Azof et en a bouleversé les principales places.

Exposition Universelle.

REMISES.

Le Moniteur publie un rapport du président de la commission impériale de l'Exposition universelle sur la nature des récompenses à décerner à la suite de l'exposition, et les règles générales à prendre pour base de ces récompenses.

Dans ce rapport, M. le président annonce que la commission, en ce qui concerne l'agriculture et l'industrie, a suivi, en fonctionnant, le système constamment en usage en France depuis l'origine des expositions nationales, qui, selon plusieurs ordres de récompenses, décerne suivant le mérite, l'constaté, services rendus, et les progrès accomplis, et appelle à les recevoir les contre-maîtres et les ouvriers aussi bien que les chefs de fabrique.

Pour les beaux-arts, la commission a suivi, en l'élargissant, le mode de récompenses depuis longtemps en vigueur. Elle a introduit quatre ordres de récompenses, dont trois médailles d'or; elle a institué, en outre, de grandes médailles d'argent dont le nombre sera fixé par le président des trois classes des beaux-arts. Après discussion en assemblée générale des jurés de ces classes.

Suit un décret qui porte que les récompenses à décerner par les 27 premières classes du jury international sont les suivantes:

1o La médaille d'or.

2o La médaille d'argent.

3o La médaille de bronze.

4o La mention honorable.

Indépendamment des récompenses à décerner par le jury, y compris:



Il pourra être accordé, sur la recommandation du conseil des présidents et vice-présidents des 27 premières classes, des marques spéciales de gratitude publique aux exposants qui seront signalés pour des services hors ligne rendus à la civilisation, à l'humanité, aux sciences ou aux arts, ou des encouragements d'une autre nature, à raison des sacrifices considérables dans un but d'utilité générale, et au regard à la position des personnes ainsi recommandées.

Le même décret porte encore que les récompenses à décerner par les trois classes du jury des beaux-arts sont les suivantes :

- 1^e Médaille de 1^{re} classe en or ;
- 2^e Médaille de 2^e classe en or ;
- 3^e Médaille de 3^e classe en or ;
- 4^e Mention honorifique.

En outre de ces récompenses, il pourra être décerné, dans chaque une des trois classes des beaux-arts, aux artistes qui se seront fait remarquer par des ouvrages d'un mérite éclatant, une grande médaille d'honneur de la valeur de 5,000 francs.

Les grandes médailles d'honneur ne seront décernées que par l'assemblée générale des membres composant les trois classes du jury des beaux-arts.

La valeur totale des récompenses à décerner par les trois classes du jury des beaux-arts pourra s'élever à la somme de 150,000 francs.

Funérailles de S. Ex. Ducos, ministre de la marine. (Extrait du Moniteur.)

Les funérailles de S. Ex. M. Ducos, ministre de la marine et des colonies, ont eu lieu aujourd'hui, à midi, dans l'église de la Madeleine.

Celles-ci ont été célébrées, en vertu du décret de l'Empereur, aux frais du trésor public.

L'église, entièrement tendue de deuil, était éclairée seulement par des candélabres et des lampes funéraires. En avant du cercueil s'élevait une riche catafalque étincelant de lumières et surmonté d'un das doublet d'hermine suspendu à la voûte.

A onze heures et demie, un coup de canon a été tiré d'heure en heure aux Invalides jusqu'au départ du convoi pour la Madeleine. Une double salve de quinze coups de canon a annoncé le commencement et la fin de la cérémonie religieuse.

A onze heures et demie, les ministres, les députations et les fonctionnaires invités se trouvaient réunis; en costume officiel, au ministère de la marine, dont l'entrée sur la place de la Concorde ainsi que le grand escalier étaient tendus de draperies noires, larmes d'argent.

Le corps, qui avait été exposé les jours précédents dans une chapelle ardente, au ministère, a été placé sur le char funèbre, traîné par six chevaux caparaçonnés de deuil, et à mi-chemin s'est mis en marche dans l'ordre suivant : Aix, fils du char funèbre étaient L. EExx. les ministres, tenant les cordons du poële ; à gauche, le ministre d'la marine et le garde-chasseur, ministre de la justice ; à droite le ministre d'état et de la Maison de l'Empereur et le ministre de la guerre.

Le deuil est conduit par MM. Jules et Cyr Ducos, frères du ministre, et son cousin, M. Léon Ducos.

Venaient ensuite :

Les autres membres de la famille ;

S. Ex., le grand chambellan et un des aides de camp de l'Empereur ;

Le premier aide de clerc et deux des officiers d'ordonnance de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon ; le premier aide de camp de S. A. I. le prince Napoléon, son secret ire des commandements, et le chevalier d'honneur de S. A. I. la princesse Mathilde ;

L. EExx. les ministres, les présidents du Sénat, du Corps législatif et du conseil d'Etat ;

Les maréchaux, les amiraux, le gouverneur des Invalides, le grand-châssier de la Légion-d'honneur, le général commandant supérieur de la garde nationale ;

Le député du Sénat ;

Les députés du Sénat, du Corps législatif et du conseil d'Etat ;

Les corps et administration de la marine ;

La cour de cassation et la cour des comptes ;

Le conseil supérieur de l'instruction publique, l'Institut, la cour impériale ;

Le clergé catholique et les caisses non catholiques ;

Les préfectorales de la Seine et de police, et la commission municipale ;

L'Académie de Paris, les facultés, le collège de France et les autres établissements scientifiques ;

Le tribunal de première instance, le tribunal et la chambre de commerce ;

Les corps des ponts et chaussées et des mines, les fonctionnaires supérieurs de toutes les administrations ;

Les officiers supérieurs et les états-majors de la garde nationale et des armes ;

Une députation des anciens élèves du collège de Sorèze, où M. Ducos avait fait ses études et obtenu ses premiers succès.

Toutes les personnes invitées par la famille.

La haie était formée, depuis le ministère jusqu'à l'église, par des détachements de la garde de Paris et de l'infanterie de ligne.

Un bataillon à chacun des régiments d'infanterie de la garde, deux escadrons de la garde de Paris, deux escadrons de chasseurs et deux de cuirassiers assistaient aux funérailles du ministre. Le régiment a formé l'escorte jusqu'à la gare du chemin de fer d'Orléans.

Tous ces troupes étaient commandées par S. Ex. le maréchal MacMahon, revêtu de son grand uniforme.

S. G. Mgr l'archevêque de Paris, entouré de ses grands vicaires, avait pris place près du catafalque et a dit les prières de l'absoute.

La messe a été célébrée par M. Degueny, curé de la Madeleine, assisté de tout le clergé de la paroisse.

Une place spéciale avait été réservée dans le chœur de l'église pour les membres du Corps diplomatique. L. EExx. le souverain de Sa Sainteté, les ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, de Belgique, de Sardaigne, de Suède, et presque tous les autres membres du Corps diplomatique s'étaient rendus spontanément à la cérémonie.

Les tribunes latérales de l'église étaient occupées par des dames en toilette de deuil.

Sur la place de la Concorde, dans la rue royale et sur toute la ligne des boulevards, la population, profondément recueillie, se pressait pour rendre un dernier hommage à l'illustre défunt.

A une heure et demie, le cortège s'est dirigé par les boulevards, la place de la Bastille et le pont d'Austerlitz, à la gare du chemin de fer d'Orléans.

Une des grandes salles de la gare avait été transformée en chapelle funéraire pour recevoir les restes mortels du ministre. Les cercueils de ses deux enfants jumeaux, qui viennent de mourir, y avaient été portés dans la matinée ; ils y attendaient celui de leur père, dont ils doivent partager la sépulture.

A trois heures le cortège est entré dans la gare. Les ministres, les amiraux, la députation du Sénat, les aides de camp de M. Ducos, le premier aumônier de la flotte et plusieurs membres du clergé se sont rendus à la suite du corps dans la chapelle funéraire. Après les prières de l'Eglise, S. Ex. M. le ministre d'Etat a prononcé d'une voix émouue et au milieu d'un profond recueillement les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Le décret par lequel l'Empereur a ordonné que les funérailles de M. Ducos seraient célébrées aux frais du trésor public associe la France entière au deuil de la marine et montre toute l'étendue de la partie que nous avons faite. Ainsi que ces restes mortels soient transportés dans sa ville natale, qui les recevra avec les honneurs funéraires des à l'un de ses plus grands citoyens, je viens, au nom des ministres de l'Empereur, adresser à notre collègue un triste et dernier adieu.

Le plus bel éloge de M. Ducos est dans ses actes ; les faits parlent ici plus eloquemment que tous les discours. Je me bornerai donc à rappeler brièvement les principaux traits de cette carrière si bien remplie, quoique si brève.

« Par sa naissance, M. Ducos n'était point étranger à la marine ; sa famille était l'une des plus considérées du commerce de Bordeaux ; elle comptait aussi parmi ses membres les deux Girondins, Ducos et Foufride, que leur amitié tonante et leur mort héroïque n'ont pas moins illustrés que leurs talents.

« C'est par de solides études couronnées de brillants succès, c'est par l'expérience des affaires que M. Ducos s'était préparé à remplir si dignement la tâche que l'Empereur devait lui confier. Bien jeune encore, il s'était fait dans sa ville natale un nom et une position honorables. Sa haute intelligence, la loyauté et la fermeté de son caractère lui avaient concilié l'estime et la confiance de ses concitoyens ; Après avoir été nommé membre du conseil général de la Gironde et du conseil général du département, un événement malheureux l'a fait des douze ans l'avait désigné aux suffrages des électeurs de son département. Envoyé à la chambre en 1834, M. Ducos est resté député de la Gironde jusqu'à la révolution de février. Quelques mois après, la ville

231 D'ARGELIUS

de Paris. Je choisis pour l'un de ses représentants à l'Assemblée nationale

À avec le bon sens qui caractérisait son talent, M. Duez, s'occupa principalement aux questions financières, commerciales et maritimes, qui lui étaient familières. Ses excellents travaux dans les commissions et son talent de tribune lui ont valu d'être deux fois, rapporteur du budget, ainsi que de plusieurs projets de lois importants. Chaque année M. Duez vit grandir son influence dans la chambre. En 1848, se montre l'un des plus fermes défenseurs de l'ordre. L'Assemblée nationale honra son énergie et son caractère en le chargeant du rapport sur les comptes du gouvernement provisoire; et quand le Prince qui venait de sauver la France s'apprêta dans ses conseils pour faciliter l'exécution de ses decisions sur la marine française, M. Duez fut traité à la hâte de l'absence de M. de la Motte.

Chargé une première fois, en janvier 1848, du portefeuille de la marine et des colonies, M. Ducos le reprend le 3 décembre suivant pour ne plus le quitter qu'avec la vie. L'exécution de travail l'a tué; il est mort à son poste, pour le service de l'Empereur et de son peuple, non moins glorieusement que noblement.

La marine était depuis longtemps l'objet de ses études et de ses predictions. Il n'avait pas attendu d'en être élu pour prendre la défense. Peu après 1840, lorsque l'Orient venait d'être le théâtre d'événements précurseurs de ceux qui s'y accompagnent aujourd'hui, M. Thiers, par l'autorité de sa parole et la confiance qu'il inspirait à la chambre, préserva le budget de la marine d'une réduction qui était en pourvoir résulé de désorganiser la flotte.

« Malgré l'étendue et les difficultés de sa tâche, M. Ducoz a su y suffire, à force d'intelligence et de dévouement. On saitables déficiences et les accusations dont l'administration de la marine a été longtemps l'objet; mais on avait beau nommer des commissions d'enquête, les adjectifs se succédaient sans amener des conclusions sensibles.

successivement sans cesser d'assister à des séances solennelles.

« Pénétre de la pensée de l'Empereur et fermement résolu à en poursuivre l'exécution, » le Doce fut bientôt changé complètement la face des choses. Que de réformes, que d'améliorations ont été accomplies durant les trois années de son ministère, et à quel degré de progrès ! La marine impériale s'est élevée comme par échelonnements ! Depuis la création de ces magnifiques vaisseaux à vapeur qui font l'adoration même des étrangers, depuis la formation de ces escadres, plus belles et plus nombreuses que n'en a jamais eu la France, jusqu'à ces plus simples détails de la vie militaire, rien n'a échappé à la solicitude du ministre et à son infatigable activité.

et jalouse à l'histoire de la marine se soin de dire que ce qu'a fait M. Duruy pour reconstituer la police de la navigation et de la pêche édifie, pour organiser, à l'avantage de nos populations du littoral, ces précieux moyens de travail, pour réprimer les abus, pour améliorer le sort et augmenter le nombre des marins. Ce que je tiens à constater, c'est que le résultat de ces habiles mesures a été d'accroître de plus d'un cinquième, en moins de trois ans, le chiffre de notre inscription maritime, comme aussi de faire monter vers le trône la reconnaissance et les félicitations de la classe si intéressante des gens de mer.

• Je ne puis que signaler rapidement les améliorations introduites par M. Duron dans l'administration centrale dans le conseil d'administration, dans l'organisation de l'infanterie et du commissariat de marine, dans le service de santé, dans l'institution et prévision des ateliers de la flotte, dans l'organisation des matelots canonniers et du génie maritime, enfin dans le système de surveillance des fourrures, des bois et des vivres.

« C'est sous l'administration de M. Ducois qu'a été entreprise et vigoureusement conduite l'importante mesure depuis longtemps réclamée, de la transportation des haïgues dans nos colonies; c'est également sous son ministère que nos établissements d'autre-mer ont reçû l'édu-
cation qu'ils attendaient avec impatience, qui les aisonnés de la Nouvelle-Calédonie, en même temps que notre influence au Sénégal s'étendant et se fortifiant, grâce à la ferme direction où veille sur intérêts de nos colonies

bonne à la gloire de notre pavillon sur les mers les plus lointaines.

« Ces travaux, qui, dans un temps ordinaire, auraient absorbé l'activité du ministre le plus tenu, ne détournaient pas M. Ducrey de son œuvre capitale : la transformation des nos haches navires à voiles en bâtimens à vapeur, et l'augmentation de notre matériel naval. Aussi nous fûmes-
t-il trouvés prêts, au premier signal, pour transporter nos troupes, approvisionner notre armée, monter notre flotte sur tous les points du globe ; en un mot, pour répondre aux vues de l'Empereur et à tous les besoins du pays.

Non-seulement le nombre de nos armées croissait avec les circonstances, mais le niveau de nos constructions navales s' élevait en même temps, prenant toutes les formes qu'exigent les nécessités de la guerre actuelle. En moins de trois ans, 14 vaisseaux à hélice et 120 bâtiments à vapeur ou à voiles ont été mis en chantier ou lancés à la mer.

« Cel armement formidable n'a pu se faire sans les fortes dépenses. Un des mérites de M. Dacos est d'avoir su les réduire dans les plus strictes limites et d'avoir réalisé sur son budget d'importantes économies, par la suppression de roulages inutiles et par la réforme des abus qu'il a dévoilés. Il a fait mieux que toutes les commissions d'enquête, lui a l'admirable.

• Mais autant il se montrait sévère dans la défense des intérêts de l'Etat, autant il était affable et bon dans ses rapports avec le personnel placé sous ses ordres, depuis les chefs de corps, jusqu'aux défrayés matelot-sous-officiers les plus modestes employés. Il ne laissait échapper aucune occasion de récompenser les services rendus et de les signaler à la bienveillance de l'Emperateur. Un des derniers actes de son administration a été le décret qui accorde un supplément de paye aux ouvriers de nos ateliers.

« L'Empereur, si juste appréciateur du mérite, » témoigne plusieurs fois publiquement à M. Ducos en quelle estime il tenait son talent et son zèle; il n'est pas jusqu'aux souverains étrangers qui n'aient loué le ministre de la marine français des marqués de leur sympathie.

Si sa famille et les amis de M. Ducos pouvoient trouver quelque addicéené au malheur qui les a frappés, ce serait dans cette pensée, qu'il a été donné à peu d'hommes de fonder en aussi peu de temps une carrière aussi féconde, d'associer son nom à d'aussi grandes choses et d'en recevoir un aussi éclatant témoignage de la reconnaissance du souverain et du pays.

Quant aux ministres de l'Empereur, qui tous voyaient dans u. Ducus non-seulement un collègue, mais un ami; et qui ont pu, dans des relations de chaque jour, apprécier les éminentes qualités qui le distinguaient, je n'essayerai point d'exprimer leur douleur et leurs regrets; mais je suis leur interprète fidèle en disant qu'il laisse dans nos coûrs un souvenir ineffacable. ^u

Ces regrets et cette douleur, exprimés par le ministre d'Etat, ont été visiblement partagés par tous les assistants, comme ils le seront par la marine, et par la France entière.

A trois heures et demie la cérémonie était terminée. Ce soir, le corps de M. Ducos, accompagné de sa famille, de ses aides de camp et du premier amiral de la flotte, est parti par un train spécial pour Bordeaux, où il recevra de ses compatriotes de nombreux témoignages de la douleur et de la reconnaissance publiques.

[View all our services](#)

RESIDENTS AVE
12. 87. 27. 2011

France, du 27 aout

Mouvements de l'état-civil de la commune de Papeete en
1855.

Salmo Vobassi Tenue Salmon, n. sp. A new

Alexandre Amélie-Vézina; épous Salmon, né le 8 août 1833; — Amélie-Augustin Haymet, née le 6 août 1833; — Marie-Élisabeth Solhaugen, née le 7 août 1835; — mari à Bamberger, née le 13 août 1835.
Maison. Néant.

M. La femme tabellionne Passe, morte le 24 août 1833,
est décédée, le 4^e septembre 1835.



BÂTIMENTS SURFADE.

DE GUERRE.

- 21 février. Corvette française *Moselle*, commandée par M. Beland, lieutenant de vaisseau.
 30 juillet. Goëlette française *Papeete*, commandée par M. Rosenzweig, lieutenant de vaisseau.
 12. Aviso à vapeur *Direc*, commandé par M. de Laissière, lieutenant de vaisseau.
 9 mai. Goëlette française *Tomeau*, désarmée.
 Goëlette française *Nouhouc*, désarmée.

DE COMMERCE.

21. Trois masts-américain *Alfred*, capitaine Crake.
 21. Trois masts américain *Columbia*.
 21. Goëlette chilienne *Pengnato*, capitaine Alexandre, en partie pour Valparaiso.
 7. Goëlette anglaise *Harrriet*, capitaine Cleeland.
 27. Trois masts du protectorat *Dumont-d'Urville*, capitaine Lemortelloc.
 30. Trois masts chilien *Nueva-Adelina*, capitaine Wood.
 30. Goëlette du protectorat *Rob-Roy*, capitaine Clark.
 30. Brig péruvien *Indépendante*, capitaine Sandre.
 31. Goëlette du protectorat *Diana*, capitaine Ito.
 31. Côte de Huahine *Repe*, capitaine Browne.

Mouvements du port de Papeete du vendredi 25 août au samedi 26 septembre 1855.

ENTRÉS

26. Goëlette de Borabora *Sea-Lark*, capitaine Blackett, 53 tonneaux, 5 hommes d'équipage, venant de Borabora en 2 jours ; provisions.
 27. Trois masts du protectorat *Dumont-d'Urville*, capitaine Lemortelloc, 134 tonneaux, 16 hommes d'équipage, 2 passagers, venant de Valparaiso en 37 jours ; assortiment.
 30. Trois masts chilien *Nueva-Adelina*, capitaine VWood, 150 tonneaux, 6 hommes d'équipage, 4 passagers, venant de Huahine ; chargé de bois de tamano.
 30. Goëlette du protectorat *Rob-Roy*, capitaine Clark, 45 tonneaux, 7 hommes d'équipage, 1 passager, venant de Californie en 53 jours ; bois de construction, etc.
 30. Brig péruvien *Indépendante*, capitaine Sandre, 155 tonneaux, 10 hommes d'équipage, en relâche pour une vue d'eau.
 31. Goëlette du protectorat *Diana*, capitaine Ito, 60 tonneaux, 8 hommes d'équipage, 10 passagers, venant de Huahine en 5 jours ; provisions.
 31. Côte de Huahine *Repe*, capitaine Browne, 47 tonneaux, 2 hommes d'équipage, venant de Huahine en 5 jours ; huile, etc.

SORTIS,

27. août. Goëlette du protectorat *Perle*, capitaine Mac Donald, pour Aaa.
 27. Côte du protectorat *Eau Mahana*, capitaine Aitenua, pour Moorea.
 30. Goëlette de Borabora *Sea-Lark*, capitaine Blackett, pour les îles sous le vent.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 25 AOÛT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1855.

DATES.	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE*		TEMPÉRATURE.			Moyenne de 6 h. 10 h. mat. & 24 h. du soir.	Tension moyenne de la vapeur	Humidité relat. en centiémes	Quantité de pluie tombrée	Vents dominants pendant le jours
	hauteur moyenne	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne					
S. 25	759,73	4,7	20,4	27,6	24,00	24,75	19,16	82,4	0	E.
D. 26	769,52	4,2	19,8	27,4	22,60	23,95	18,61	81,4	0	E.
L. 27	760,35	4,4	22,0	29,0	25,56	25,83	21,68	85,4	0-0194	E.
M. 28	759,90	4,5	22,0	27,0	24,50	24,30	21,06	90,4	0	N. E.
M. 29	760,70	4,5	20,2	29,2	24,70	23,50	18,68	83,6	0	O. N. O.
J. 30	761,95	4,5	19,3	28,0	23,66	23,55	18,34	81,2	0	E.
V. 31	762,57	4,8	19,0	28,0	23,50	23,75	18,63	81,8	0	E. O.

25. Corvette française *Projetorat*, commandée par M. Laurent, lieutenant de vaisseau, pour la Nouvelle-Calédonie.

ARSENAL.

Le 25, à 4 heures de l'après-midi, la goëlette connue *Tomeau* a été balné sur place.

ANNONCES.

A VENDRE.

La goëlette française *Caroline*, dans l'état où elle se trouve, avec ses masts, espars, gréement, etc.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Rousseau.

FOR SALE.

The french schooner *Caroline* as she now lies, with all her masts, spars, tackle, etc.

For further particulars, apply to

M. ROUSSEAU.

POUR VALPARAISO.

Le brig-goëlette-clipper *Pinguista*, capitaine Alexandre, partira pour la destination ci-dessous le 1er ou 3 septembre prochain.

Pour fret et passagers, s'adresser à M. Laliberté, consignataire, ou au capitaine, à son bord.

AVIS AU PUBLIC.

Le capitaine du *Dumont-d'Urville* prévient qu'il ne reconnaîtra aucune dette contractée par les marins composant son équipage.

LEMORTELLOC.

PUBLIC NOTICE.

The captain of the *Dumont-d'Urville* will not be responsible for the debts contracted by his crews.

LEMORTELLOC.

AVIS AU PUBLIC.

Le capitaine du brig péruvien *Indépendante* prévient qu'il ne reconnaîtra aucune dette contractée par les marins composant son équipage.

SANDRE.

PUBLIC NOTICE.

The captain of péruvian brig *Indépendante* will not be responsible for the debts contracted by his crews.

SANDRE.

AVIS AU PUBLIC.

M. Ewald à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir sa maison de commerce dans le magasin ancienement occupé par M. Salmon, et qu'il a apporté un assortiment complet pour le marché de Tahiti.

PUBLIC NOTICE.

Notice is hereby given that Mr. Ewald has the honour to inform the public that he is just opening his store-house in the magazine in former times occupied by Mr. Salmon and that he will produce complete assortment of valuable and fashionable articles for the bargain of Tahiti.

L'imprimeur gérant : H. GEORGETTE DU BOISSON